

**Québec français**



## **Enseignement et diversité culturelle Présentation**

Simon Collin and Maryse Lévesque

---

Number 167, Fall 2012

Enseignement et diversité culturelle

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/67709ac>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this document

Collin, S. & Lévesque, M. (2012). Enseignement et diversité culturelle : présentation. *Québec français*, (167), 46–47.



Happy to learn. FXB International © Geoff Olivier Bugbee (source : www.europeanfoundations.eu)

## Enseignement et diversité culturelle

PAR SIMON COLLIN ET MARYSE LÉVESQUE

L'accroissement des mouvements et des profils migratoires forme assurément une des caractéristiques les plus marquantes de l'époque contemporaine<sup>1</sup>. Ainsi, le flux des migrants internationaux est actuellement estimé à hauteur de 215 millions<sup>2</sup>. Pour sa part, le Québec prévoit accueillir entre 52 400 et 55 000 nouveaux immigrants (toutes catégories confondues) pour l'année 2011<sup>3</sup>, ce qui représente une hausse graduelle et continue du nombre d'immigrants au Québec depuis les années 1960. En conformité avec les plans annuels d'immigration du MICC, pour 2010 et 2011, les immigrants sont en premier lieu originaires des pays d'Afrique francophones, notamment du Maghreb (l'Algérie, le Maroc et, secondairement, la Tunisie) à hauteur de 20,7 % du nombre total d'immigrants, soit bien avant la France (7,1 %) et la Chine (6,2 %).

Il en résulte un accroissement de la diversité culturelle au Québec, ce qui se retrouve également au sein de son système éducatif. Au Québec, les deux tiers de la population immigrante s'installent dans la région de Montréal. C'est 85 % de plus qu'en 1998. La proportion d'élèves nés à l'étranger est passée de 13,5 % à 20 % entre 2001 et 2010. Ainsi, parmi les 405 écoles de l'Île de Montréal, 160 ont 50 % ou plus d'élèves issus d'une autre culture, dont 20 écoles qui contiennent de 90 % à 100 % d'élèves ayant une autre culture que la culture québécoise<sup>4</sup>. Sur le plan linguistique, 41,4 % des élèves de l'Île de Montréal n'avaient ni le français ni l'anglais comme langue maternelle en 2010, ce qui surpasse le nombre d'élèves dont la langue maternelle est le français (37,4 %).<sup>5</sup> Ailleurs au Québec, le nombre d'élèves issus de l'immigration et des minorités ethniques est moins élevé, ce qui pose la question des moyens mis en

place pour faciliter leur intégration. À titre d'exemple, l'effectif de ce public est parfois trop faible pour nécessiter l'ouverture d'une classe d'accueil, de sorte qu'ils sont directement intégrés aux classes ordinaires. De ces différents contextes, il résulte de nouveaux mandats pour l'école québécoise : mandats liés à la gestion de la diversité culturelle et à l'inclusion des élèves issus de l'immigration et des minorités ethniques.

Comment tenir compte de toutes ces différences dans l'enseignement du français, alors qu'il s'agit, pour certains élèves, de leur troisième langue ? En outre, pour les arrivants de première génération, cette langue n'est souvent que très peu parlée à la maison.

On pense souvent à tort que les élèves doivent vivre uniquement en français pour apprendre cette langue, car celle d'origine serait source d'« interférences » linguistiques pour les élèves allophones. Plusieurs

recherches dans le domaine du plurilinguisme indiquent, au contraire, que la maîtrise\* de la langue d'origine constitue un atout pour l'apprentissage de la langue du pays d'accueil. En effet, les stratégies d'apprentissage d'une langue sont souvent communes, de sorte que si l'enfant comprend et maîtrise bien le fonctionnement de sa propre langue, il lui est plus facile de maîtriser celui d'une autre langue. Pour les soutenir dans leur démarche d'apprentissage, l'enseignant peut favoriser les transferts et les comparaisons entre les langues des élèves et le français. Il est certain qu'il ne peut connaître toutes les règles de toutes les langues. Cependant, il peut faire appel aux élèves et aux parents de ces élèves. La valorisation de la langue d'origine ne peut que favoriser les apprentissages, les transferts et la signification de la langue du pays d'accueil. C'est donc dans la perspective du plurilinguisme additif, conjuguant positivement langue d'origine et langue de la société d'accueil, que s'inscrit ce numéro thématique sur l'enseignement et la diversité culturelle.

Le dossier s'ouvre sur un texte de **Françoise Armand**, qui expose tout d'abord les changements marquants dans le système scolaire québécois en ce qui a trait à l'immigration. Des pistes pédagogiques sont proposées pour outiller les enseignants à tirer parti de la diversité culturelle en milieu pluriethnique. **Valérie Amireault** et **Shehnaz**

**Bhanji-Pitman**, pour leur part, présentent des éléments relatifs à l'intégration de la compétence de communication interculturelle en classe de langue, ainsi que des modalités d'intervention pédagogique favorisant le développement de cette compétence chez les élèves de français langue seconde (FLS). La pluriethnicité n'est pas qu'un enjeu relatif à l'éducation des jeunes. Elle l'est également à la formation des adultes. Dans cette perspective, **Marc Côté** nous présente, quant à lui, le programme *Français +*, qui a été mis sur pied par la Commission scolaire Marie-Victorin pour soutenir l'enseignement du français auprès des immigrants adultes. Le texte de **Catherine Levasseur** offre un regard intéressant sur ce qui se vit dans les milieux francophones canadiens à l'extérieur du Québec. Son article décrit le contexte vancouverois francophone et met en lumière le positionnement identitaire et linguistique des enfants de cours de francisation dans l'espace francophone de leur école. L'auteure propose également des pistes de réflexion pour l'enseignement en contexte francophone minoritaire et en contexte québécois. **Constance Lavoie**, **Mela Sarkar**, **Marie-Paule Mark** et **Brigitte Jenniss** abordent, pour leur part, l'apprentissage du français chez les peuples des Premières Nations, tout en soulignant l'importance de valoriser leur langue et leur culture d'origine. Parce que la diversité cultu-

relle n'est pas seulement l'affaire des élèves, une entrevue avec **Évelyne de la Chenelière** permet d'aborder le cas des enseignants issus de l'immigration, grâce à un retour sur la pièce de théâtre *Bashir Lazhar*, laquelle a récemment donné lieu à une adaptation cinématographique par Philippe Falardeau. Pour clore le dossier, deux SAÉ sont présentées. Celle de **Carine Bertrand** porte sur une séquence d'enseignement réel de l'oral pour améliorer la compétence langagière des élèves alors que celle de **Nathalie Gaudin** propose une façon intéressante de présenter le schéma du récit en contexte pluriethnique.

Deux articles hors dossier viennent compléter et enrichir ce numéro. D'abord **Marie-Hélène Forget** s'attache à clarifier ce qu'est la compétence à justifier, notamment en rapport avec d'autres genres discursifs, tels que l'argumentation, puisqu'il s'agit d'une compétence attendue au premier cycle du secondaire dans les nouveaux programmes de 2004. **Martin Lépine** aborde quant à lui les enjeux relatifs à la sélection d'œuvres littéraires en rapport avec l'enseignement de la compétence à apprécier des œuvres littéraires au secondaire et les champs d'intérêt des lecteurs adolescents. L'auteur soulève également différentes sources de difficulté quant à l'appréciation littéraire et propose un guide de travail pour les enseignants.

Bonne lecture !



\* Ce texte adopte l'orthographe rectifiée.

#### Notes et références

- 1 MASSEY, Douglas, et coll., « Theories of International Migration : A Review and Appraisal », *Population and Development Review*, n° 19, (1993), 431-466.
- 2 BANQUE MONDIALE, *Migrations et envois de fonds*, Washington, Banque mondiale, 2011.
- 3 MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, *Plan d'immigration du Québec pour l'année 2011*, Québec, ministère de l'immigration et des Communautés culturelles, 2010.
- 4 COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL, *Rapport annuel 2010-2011*, Montréal, Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal, 2011.
- 5 *Idem*.